Kannadig Plouie

www.mairie-plouye.bzh

Édition estivale 2024

Le Bulletin municipal PLOUYÉ

Magazine édité par la commune de Plouyé - Directeur de la publication : Grégory Le Guillou

La Halle Ouverte est bientôt prête à vous accueillir !

SOMMAIRE

EN COUVERTURE

- Fin de chantier Halle Ouverte

003 Mot du Maire
004 Cérémonie 8 mai / Info pratique
005 Entretien voirie & cimetière
006 Réception chantier Halle Ouverte
007 Travaux réservoir Kermenguy
008 École Primaire
009 Repas des Aînés
010 C.C.A.S. - Café Ludique
011 Association LASPHÈRE
012 Projet de MAM

Vie communale

Le mot du maire.

Commémoration du 8 mai.

Info pratique - rappel.

Câbles abandonnés dans les fossés.

Démonstration - nettoyage cimetière.

Dossier Travaux

Réception de chantier de la Halle Ouverte.

EAU : Point sur les travaux de réhabilitation du réservoir de Kermenguy.

Chiffres eau 2023.

École & C.C.A.S. & Associations

Retour sur les temps forts de l'année.

Café Ludique & repas des Aînés.

LASPHÈRE - retour sur concert.

Projet de MAM sur Plouyé.

Retrouvez ci-dessus, le qr-code permettant d'accéder au site internet officiel de la commune

Les lingettes jetées dans les toilettes "le fléau des eaux usées"

Trop souvent jetées dans les toilettes, les lingettes sont devenues un véritable "**fléau**" pour les professionnels qui entretiennent nos réseaux. En s'accumulant dans les canalisations, les lingettes forment des bouchons qui mettent en péril tout le réseau.
Les arguments marketing employés par les fabricants de lingettes, vantées comme **« biodégradables »**, participent à créer la confusion chez les consommateurs.
«Quand on a à l'esprit que quelque chose est biodégradable, on imagine qu'instantanément ou presque, cela disparaît ». **Or, il n'en est rien !**

C**es lingettes parviennent intactes jusqu'aux stations d'épuration** et perturbent les traitements de dépollution des eaux usées où elles peuvent provoquer le débordement de stations de pompage ou même, dans les cas les plus graves, de la station d'épuration tout entière : un incident rare et lourd de conséquences pour les milieux naturels alentours.

Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Ce bulletin estival est marqué par la fin des travaux de transformation de l'ancienne école des filles en Halle Ouverte. Toutefois, quelques finitions doivent encore être apportées courant du mois de septembre afin de rendre l'ensemble opérationnel.

Nous aurons plaisir à vous la dévoiler lors du Pardon de Plouyé prévu **le weekend du 24 août**. Une réception officielle se déroulera mi-octobre. Nous espérons que ce lieu deviendra rapidement, pour l'ensemble des habitants, un incontournable dans la vie associative et culturelle de notre commune.

Les travaux de rénovation du château d'eau vont également démarrer en septembre pour une durée de 3 mois.

Dans le même temps, le marché de la future MAM (Maison d'Assistant(e.s.) Maternel(le.s.)) dans les bâtiments Quéré, va être lancé. Ces bâtiments en partie rénovés avec une grande cour intérieure ainsi que la motivation des futures assistantes maternelles, représentent une véritable opportunité pour les futurs parents de Plouyé.

Quoiqu'il en soit, la rentrée s'annonce déjà chargée pour l'équipe municipale avec ces nouveaux projets.

En vous laissant découvrir ce bulletin je vous souhaite, au nom de tout le Conseil Municipal, une belle fin d'été ensoleillée ainsi qu'une bonne rentrée.

Grégory LE GUILLOU

Défense des urgences de l'hôpital de Carhaix - vendredi 26 juillet 2024.
L'engagement des élus locaux est une bataille du quotidien.

Cérémonie du 8 mai

Cette année fut célébré le 79ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Le 8 mai 1945 marquait la victoire des armées françaises et alliées sur l'Allemagne nazie qui capitulait sans condition. Cette victoire mettait un terme à la guerre en Europe et annonçait la fin proche de la 2ème Guerre Mondiale. Inscrite dans la loi du 2 octobre 1981, la commémoration du 8 mai est une cérémonie officielle qui rappelle certes le caractère historique de cette date mais contribue surtout au devoir de mémoire.

À Plouyé, cette cérémonie fut célébrée sous un soleil radieux.

Nous remercions chaleureusement une nouvelle fois nos deux porte-drapeaux, Monsieur Yves Deniel et Monsieur Robert Blanchard, toujours fiers et volontaires pour assurer cette mission hautement symbolique et nécessaire au Devoir de Mémoire.

Info pratique - Rappel

Entre mars et juillet, protégeons nos haies et la biodiversité

Point législation :

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité.

Concernant la taille des haies, celle-ci est interdite pour les agriculteurs entre le 16 mars et le 15 août.

Pour les particuliers, l'Office Français de la Biodiversité conseille de ne pas tailler les haies, ni d'élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet.

Autrefois courantes dans le paysage et le bocage breton, les haies sont utiles pour l'agriculture et sources de vie et de biodiversité. Il est important de les préserver, surtout au printemps et en été, car elles servent d'abri, de garde-manger et de maison pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes ou de plantes.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Câbles abandonnés dans les fossés

La Commune dénonce Orange dans la presse locale

Monsieur Philippe Le Foll agent communal

En mai dernier, soit six mois après le passage de la tempête Ciaran, alors que les stigmates étaient toujours visibles sur nos routes de campagnes, la Municipalité interpelle Orange dans la presse locale.

Une nouvelle saison de nettoyage de nos accotements venait de démarrer et Philippe, notre agent communal au service technique, est resté incrédule devant l'état des bas-côtés, jonchés de pelotes de fil téléphonique abandonnées, occasionnant de nombreuses pannes sur notre matériel de voirie.

Le fait est que les câbles téléphoniques n'ont été réparés que partiellement et les fils usagés ont été laissés dans l'herbe, au bord des routes, comme des déchets. Monsieur le Maire condamne ce laxisme, jugeant cela inadmissible et totalement irresponsable quand on sait que des administrés, souvent âgés, sont encore sans téléphone en pleine campagne. Une honte !

Parfois, des câbles, probablement encore en service, sont simplement décrochés de leurs supports et traînent au sol. Si notre épareuse venait à les broyer, des abonnés seraient à nouveau privés de moyens de communication.

De leur côté, les services techniques pensent que des tronçons de route ne pourront être entretenus tant que les câbles traîneront dans les herbes ou dans les fossés.

Pour Orange, la situation est sous contrôle...

Démonstration - Nettoyage du cimetière

Binage mécanique

Afin de répondre aux normes environnementales, les élus cherchent de nouvelles solutions pour l'entretien du cimetière. Ainsi, mardi 18 juin 2024, une démonstration de binage mécanique a été réalisée par la **Société Espace Émeraude de Cléden-Poher**, en présence de personnels des services techniques des communes environnantes et d'élus municipaux.

La machine de démonstration a ensuite été louée par la Commune pour biner l'intégralité du cimetière communal. Seuls restaient à la charge des propriétaires, les espaces étroits se trouvant entre certaines pierres tombales.

L'expérience étant jugée concluante, sera renouvelée au cours du mois d'août.

Réception de chantier - Halle Ouverte

Fin officielle des travaux - le 25 juillet 2024

Projet phare de ces deux dernières années pour notre commune, ces travaux de réhabilitation de l'ancienne école des filles en Halle Ouverte, se sont terminés fin juillet.

Depuis de nombreuses années, le devenir de l'ancienne école des filles était source de discussion au sein de notre commune. En 2021, la municipalité a relancé le dossier en sollicitant notamment le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour l'accompagner dans cette réflexion. Une réunion publique de concertation avec les associations et les habitants intéressés s'était également tenue le 2 novembre 2021.

Sur la base de cette concertation, il avait été proposé de conserver le bâtiment existant afin de le transformer en Halle Ouverte et nous espérons que le résultat que nous vous laissons découvrir, sera à la hauteur de vos attentes.

Retrouvez, ci-après, en images, les aménagements réalisés :

Ces travaux n'auraient pas pu voir le jour sans l'obtention de subventions. Pour rappel, avec un montant total des travaux s'élevant à 730 184€ HT, notre commune a bénéficié des soutiens suivants :

- ***160 000€ de DSIL 2022-2023 (État)***
- ***120 000€ de DETR 2022-2023 (État)***
- ***103 247€ du Conseil Régional***
- ***95 000€ du Conseil Départemental***
- ***15 470,22€ de l'Agence de l'Eau***

Sur la photo ci-contre, vous découvrez le nouveau local technique annexe à la Halle, qui regroupe le local d'Orange permettant l'exploitation et la fourniture du réseau de communications électroniques, le local électrique, les toutes nouvelles toilettes automatiques publiques, mais également, un local de stockage dédié aux associations communales.

La municipalité tient à remercier la SARL d'Architecture BRA de Rennes, qui a assuré toute la supervision de ce chantier, ainsi que toutes les entreprises qui ont œuvré à la réalisation de cette opération et sans qui, rien n'aurait été possible.

Travaux de réhabilitation du réservoir de Kermenguy

Assurer la continuité des services

Lors de la séance du conseil municipal de Plouyé de mardi 2 juillet 2024, Monsieur Emmanuel Guillon, chef de projet Eau du Ponant, était venu présenter aux élus la continuité du service dans le cadre des travaux de réhabilitation du réservoir de Kermenguy.

Estimatif budgétaire des travaux

À la suite de la consultation des entreprises, le marché avait été attribué à l'entreprise ETANDEX avec une offre de base de 119 890,00€ HT à laquelle s'ajoute une prestation supplémentaire éventuelle de 12 490,00€ HT.

Pour rappel, ce réservoir a été construit dans les années soixante. Sa capacité est de 280 m3 et son diamètre de 10 mètres. Le tout, pour un volume total de 295 m3. Le besoin journalier moyen est de 100 m3 par jour.

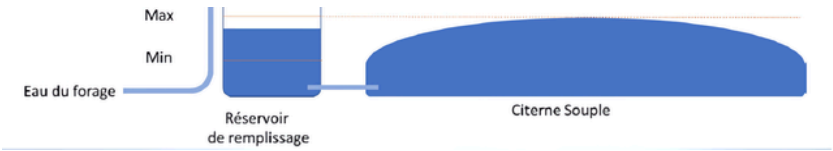

Pour installer cette bâche temporaire des modifications hydrauliques assez lourdes seront nécessaires, notamment dans le local technique où de nombreuses interconnexions seront à réaliser entre la bâche souple et les éventuelles possibilités de raccordement par Huelgoat, tout en maintenant le système actuel. Cette bâche souple sera d'une capacité 30 m3 avec une autonomie approximative de 12 heures.

En interne, les équipes de Eau du Ponant réaliseront toute l'installation afin de maîtriser la temporalité et ainsi s'assurer d'être opérationnel lors du démarrage des travaux qui eux seront à la charge d'ETANDEX.

Eau du Ponant divise la commune en deux parties. La première, alimentée par la commune de Landeleau et la seconde par la mise en place de cette bâche souple. Il y aura donc une part de rachat d'eau auprès de la commune de Landeleau. La réunion de démarrage du chantier s'est tenue le 8 juillet dernier.

De gauche à droite, Gaëlle Pennaneac'h, secrétaire de mairie ; Grégory Le Guillou, Maire ; Emmanuel Guillon, Eau du Ponant, et Arnaud Cozien, Adjoint au Maire. (photo source Le Télégramme)

Aussi, pour assurer la continuité des services, la solution privilégiée consiste à mettre en place une bâche souple temporaire de stockage d'eau.

Quant aux travaux de réhabilitation du réservoir, c'est la solution technique retenue de la résine armée qui est jugée la plus adaptée. La durée totale des travaux est estimée entre 3 et 4 mois et demi.

Insertion du projet dans son environnement (document extrait de la déclaration préalable déposée auprès de la DDTM.)

Chiffres eau 2023

Exploitation :
Jusqu'au 31 décembre 2029, la Société Publique Locale Eau du Ponant, par contrat de concession, est chargée du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages pour assurer la continuité du service sur le territoire de Plouyé. L'eau est actuellement distribuée à **475 abonnés** sur le territoire.

Production :
La commune de Plouyé dispose de ressources propres : le captage de Kermenguy a produit **39 649 m3** en 2023 (+17,5%). Elle achète également de l'eau à Huelgoat : 5 639 m3 en 2023.

Distribution :
En 2023, les abonnés ont utilisé **43 476 m3**. Le rendement du réseau est en augmentation à **97,1% pour 2023** et l'indice linéaire des pertes en réseau est de **0,05 m3/j/km**, ce sont d'excellents résultats.

Qualité :
L'eau fournie par la commune est de bonne qualité. Les analyses faites par l'ARS ont été **100% conformes en 2023**, sur les paramètres microbiologie et nitrates.

Pour rappel, il est toujours possible d'acquérir des récupérateurs d'eau pluviale auprès de Monts d'Arrée Communauté.

Les commandes sont ouvertes en ligne en suivant le lien : https://forms.office.com/e/QD3y86fAK5

1 seul récupérateur par abonné à jour de ses factures Eau / Assainissement

Prix de vente 125 € TTC

Repas des Aînés du 19 juin 2024

Un repas sur le thème de “La croisière s’amuse”

Cette année, les plus de 70 ans ont pu embarquer à nos côtés vers une destination aux saveurs incomparables !

Depuis notre arrivée en juillet 2020, notre équipe municipale avec le concours du CCAS, œuvrent au quotidien au vivre ensemble, au bien vieillir.

Nous sommes souvent confrontés aux difficultés liées à la ruralité, à l’isolement et ce repas participe à retrouver une forme de solidarité. Notre envie de partager, de rire, de communiquer et surtout de nous évader, ne serait-ce que le temps d’une journée, reste une priorité pour toute notre équipe.

Notre députée, Madame Mélanie Thomin, nous a fait la joie et l’honneur de partager avec nous ce temps fort pour notre commune.

Madame Nathalie Le Gall, agente communale contractuelle, était aux commandes de la cuisine où elle a concocté un menu savoureux qui n’a laissé personne indifférent.

L’équipe municipale et le CCAS, tiennent à la remercier pour son dynamisme et la bonne humeur qu’elle a su apporter en rendant ce moment inoubliable pour nos papilles ! Merci Nathalie !

Remerciements chaleureux à nos doyens, Mme Pouliquen, (Mimi) et M. Cam pour cette journée mémorable !

Retour en images sur cette journée

Notre équipage : Cathy & Nathalie

Merci Roger !

École primaire

Retour sur une année scolaire sportive & vivante

Le vendredi 7 juin 2024, les élèves de l'école ont célébré le passage de la flamme olympique dans le département du Finistère.
Les élèves de maternelle-CP ont défilé dans la cour de récréation devant les élèves de CE-CM sur la chanson La Flamme Olympique (Paroles de Farfelus). Chacun d'entre eux portait une flamme et une médaille.
À la fin, les enseignantes ont remis aux élèves un livret intitulé Au cœur des jeux et une pièce commémorative en l'honneur des Jeux Olympiques de 2024 d'une valeur de 2€.

Sortie scolaire chaos de Mardoul

Le mardi 24 mai 2024, les élèves de l'école se sont rendus à la pépinière bocagère bio "Boudigwez".

La pépiniériste, Juliet Abadie, leur a expliqué son métier tout en leur faisant visiter les serres et les champs.

À la fin de la visite, elle leur a offert deux sorbiers des oiseleurs à planter dans le jardin de l'école.

Café Ludique

Une sortie gourmande proposée par le CCAS

Le 18 avril dernier, le CCAS profita d'une journée ensoleillée pour proposer aux adeptes de l'atelier "Café Ludique" une sortie à la **biscuiterie Ménou de Plougonver**.

Cette promenade amicale, fut très appréciée par les membres qui en redemandent, pour le plus grand plaisir de nos organisatrices. Elles tiennent, par ailleurs, à remercier chaleureusement l'équipe de **Monts d'Arrée Communauté**, pour la mise à disposition d'un petit car sans lequel cette sortie n'aurait pas été possible.

Entrée de la biscuiterie "musée"

Quand une pause gustative s'impose...

Une sortie mêlée de rires et de découvertes.

LASPHERE

Retour sur le concert du 19 avril 2024

LASPHERE, en partenariat avec le groupe de musique local **BELOZIDE**, a organisé le **Vendredi 19 Avril** dernier un concert « sortie de résidence » gratuit à la salle des fêtes de Plouyé.

Après 3 jours de résidence, qui ont permis au groupe local **BELOZIDE** de peaufiner son jeu de scène, un concert live a été proposé aux spectateurs.

Malgré l'**Entrée Libre**, nous regrettons que le public de Plouyé et de ses alentours n'ai pas plus participé à ce bel évènement que nous comptons reproduire.

Nous comptons sur vous !

Musicalement !

Prochainement : une MAM sur Plouyé

Un projet qui fait sens en centre bourg

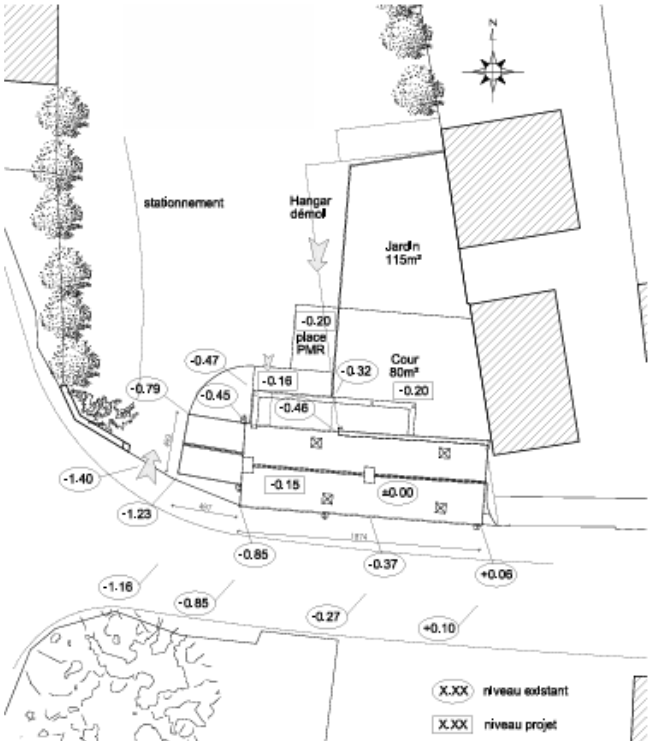

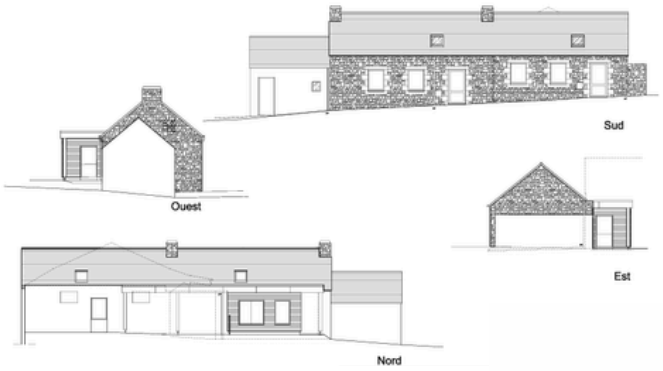

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Finistère

msa santé famille retraite services

€ soutiennent financièrement ce projet

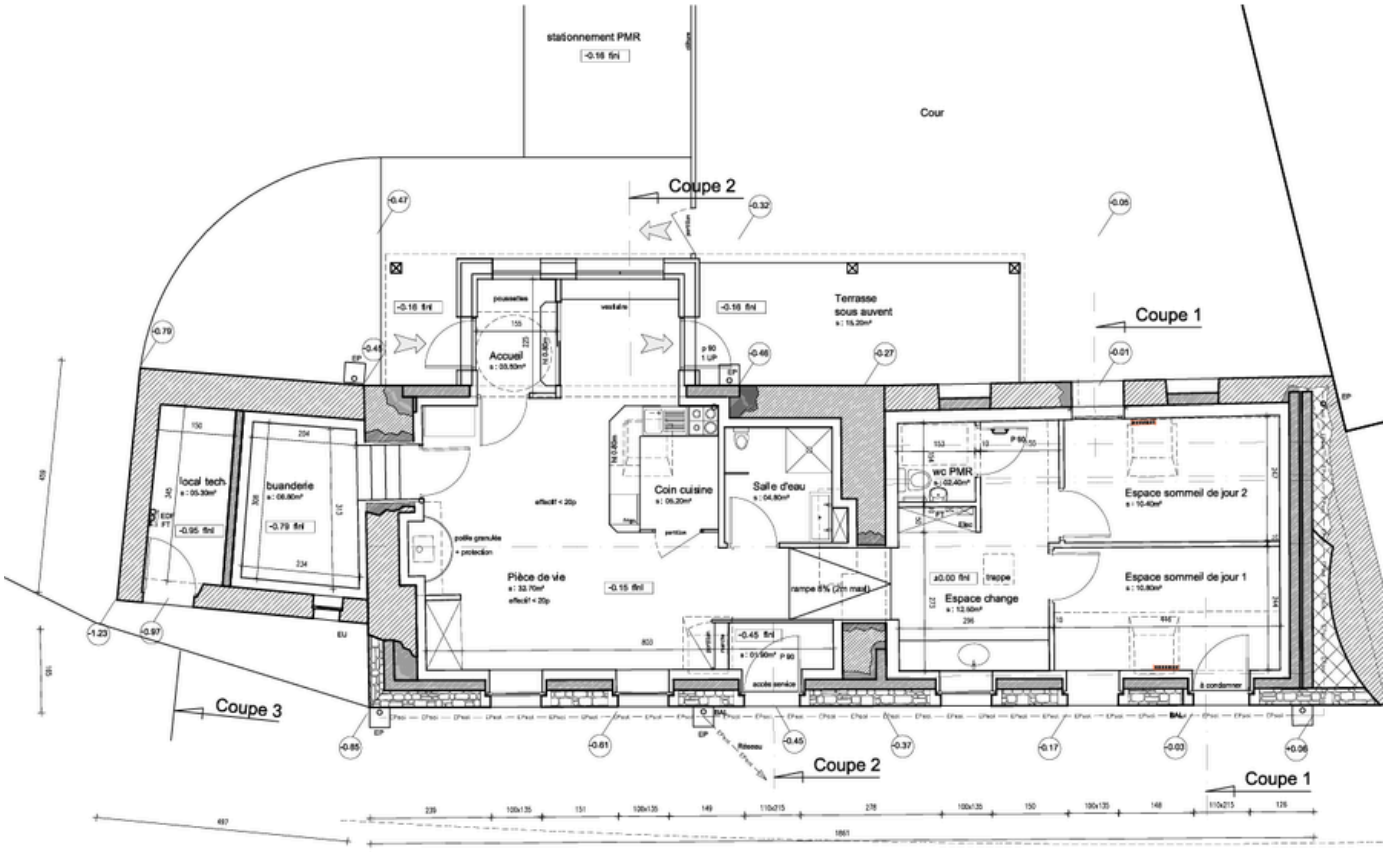

Imprimé sur papier recyclé - prière de ne pas jeter sur la voie publique

Mairie de Plouyé - 5 rue de la mairie 29690
contact@mairie-plouye.fr
Téléphone : 02 98 99 70 07
Site internet : www.mairie-plouye.bzh/

SCANNEZ MOI